



## COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE DIRECTEUR du 7 novembre 2011

Présents (10 / 13 du CD) :

*Mmes* : Martine COLLIN, Nadine LIGIER.

*Mlles* : Christine KRAPS, Flora TOUSSAINT, Margareth JOURNET.

*Mrs* : Claude DEGRENNE, Christian FORESTIER, Bernard COLLIN, Francis COSTARD, Nicolas de RIGAL, Pierre LACOMBE, Luc STEINER, François GUILBAULT.

Absents excusés :

Philippe DEPOORTERE, Ludovic MARIBON, Eric BEAULIEU, Gery VACHAUDEZ, Sandrine MAHAUT.

Absents non excusés : Stéphane BONAVENT, Nicolas PERIOT, Patrick DINAM.

**PREAMBULE** : Rappel des obligations envers la convention de location de la piscine du règlement du CPSQY :

Nous sommes locataires, nous nous devons d'être correct (propreté, respect du personnel, ...) Nous devons impérativement prévenir la responsable de la piscine en cas d'utilisation du local technique en dehors de nos créneaux (TIV, gonfle, ...) Le sauna n'est pas compris dans notre contrat. Après les baptêmes, les personnes ne doivent pas rester sur le bord de la piscine, ils doivent sortir. Les enfants doivent être encadrés en permanence par un parent, le DP du jour ne peut assurer leur sécurité. Il faut plus de rigueur, et être intransigeant sur les certificats médicaux lors des inscriptions. Ces règles devraient être écrites et diffusées aux adhérents, voir pour mettre à jour notre règlement intérieur => Claude.

### 1/ Approbation du Compte Rendu du 10 octobre 2011

Approuvé à l'unanimité des présents.

### 2/ Point sur le sujet Juridique de l'Incant

Une proposition de réponse à l'Incant a été préparée par notre avocat pour envoi le 9 novembre 2011. Claude et Bernard doivent la valider.

### 3/ Point sur la trésorerie

Changement de la date de clôture des comptes au 31/12 sauf pour Elancourt et Maurepas au 30 juin. Nous n'avons pas encore reçu la subvention du conseil général. Reçu une subvention du CNDS de 1400€.

⇒ La clôture des comptes au 31/12/2011 devrait avoir un solde **négatif de 700€**.

Budget pour 2012 : apnée 300€, nage 600€, sortie 4000€, technique 4400€, tir 1200€, matériel 3700€ (déjà en dépassement), bio 200€, audio 100€, médical 350€.

⇒ **Chaque commission doit fournir pour le prochain CD un prévisionnel pour 2012.**

### 4/ Point sur les commissions

- **Matériel** : déjà dépensé 2900€ hors compresseur (révision normale 1000€ ou révision totale 9000€), et détendeurs supplémentaires de la sortie 1ère bulle de 2012.

Un compresseur neuf coûte 25000€ et sera moins performant que le notre. Nous sommes à 860h d'utilisation, la grande révision doit être faite à 1000h, on l'utilise entre 50h et 60h par an donc voir en septembre 2012.

⇒ Que fait-on : si nous avons le budget, mieux vaut le faire en 2012 (3 semaines d'immobilisation).

- **Technique** : les fosses sont toutes complètes jusqu'à janvier, il y a eu 3 ajouts de date :

Samedi 17/12 une fosse apnéistes à 20m et plongeur à 6m (N1) est prévue, le 21/02 et le 11/02.



# Club de Plongée de Saint Quentin en Yvelines C.P.S.Q.Y.



Centre Nautique de Maurepas - 1, avenue de Picardie 78310 MAUREPAS

Stage technique en Egypte : 7 prépa N3, 12 prépa N2, 7 loisirs a ce jour.

Prise en charge de 50% (hors repas) des moniteurs (soit environ 350€ x 5 moniteurs).

Vote :

- Contre : 0
  - Abstention : 1
  - Pour : 9
- ⇒ **Adopté**

Examen théorique préparation et correction : Pascal Saunier pour N1, Ludo pour N2 et N3

- **Loisir** : sortie en janvier à Maria La Gorda (cuba) 1600€, 9 jours, 8 plongées, 2 jours à la havane,
- 1ère bulle au Lavandou à voir ! après vérification des chambres par Claude lors de la sortie du 11 au 13/11.

## 5/ Divers

Cooptation de Ludo comme responsable de la commission technique au sein du comité directeur,

Vote :

- Contre : 0
  - Abstention : 0
  - Pour : 10
- ⇒ **Adopté**

- 30 ans du club, date prévue le 12 mai 2012 ; Nadine, Sandrine Mahaut, Pierre et Claude se propose pour réfléchir à l'organisation, toutes autres bonnes volontés est acceptée. Une réunion doit avoir lieu.

La séance est levée à 22h30, par manque de temps les sujets non abordés le seront le 05/12/2011.

Fait à Maurepas, le 12 décembre 2011.

Le Président

Mr Degrenne Claude



La Secrétaire

Mlle Kraps Christine

Club de Plongée de Saint-Quentin en Yvelines

Centre Nautique de Maurepas  
1, Avenue de Picardie - 78310 - Maurepas

<http://www.cpsqy.com>

Association Déclarée en préfecture

N° 0782002803 du 23/07/1982 – N° Waldec W 782002803  
SIRET : 333 212 595 00016 Code NAF : 926A

Affilié à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 07 780243  
Agrément Jeunesse et Sports du 2 mai 1983 sous le n° 78 S 309